



GRADE MASTER GASP

Gouverner et Administrer le Secteur Public

Préparation aux « grands concours »

Diplôme Grade Master de Sciences Po Rennes
Bac+5 Formation en Alternance

Contexte et objectifs

Le principal objectif du Grade master Gouverner et administrer le secteur public (GASP) est de compléter la préparation au concours A+ préalablement suivie en particulier au sein du Centre de préparation aux concours INSP. L'alternance doit permettre d'acquérir les savoir-faire indispensables à la réussite aux oraux des concours et plus spécialement les entretiens avec le jury et les mises en situation. Un autre objectif vise à faciliter l'insertion des étudiants avancés spécialisés dans le management des politiques publiques afin qu'ils soient en mesure de répondre aux besoins de la fonction publique nationale ou territoriale sur les emplois de contractuels ou de chargés de mission de haut niveau.

Ce grade master se déroule en alternance, sur 10 mois, à raison d'une semaine de cours par mois dispensés dans les locaux de Sciences Po Rennes.



Compétences visées

- Préparer à l'exercice de fonctions d'encadrement de haut niveau au sein du secteur public.
- **Préparation aux grands concours de la fonction publique et à l'accès aux grandes écoles du service public** : Institut national du service public (INSP), Institut national d'études territoriales (INET), Ecoles des Hautes études en santé publique (EHESP), Ecole nationale supérieure de la sécurité sociale (EN3S), Ecole nationale supérieure de la Police...

Débouchés

- **Préparation aux fonctions de gouvernance et d'administration du secteur public** : fonctions de direction, de management, de conseil et d'expertise.
- **Métiers en relation avec la sphère publique**: conseil, bureaux d'études, opérateurs des services publics.

Enseignements et modalités d'évaluation

Le programme est structuré en 5 Unités d'Enseignement (UE) permettant l'obtention de 60 ECTS :

UE1 - Concevoir, financer et gérer les politiques publiques:

- Concevoir une politique publique, étudier les conditions de financement d'une politique publique, mettre en œuvre le pilotage des politiques publiques, maîtriser les finances publiques, concevoir le cadre juridique d'une politique publique.

UE2 - Moderniser, transformer et décarboner l'action publique:

- Mener des politiques publiques innovantes, être en mesure de conduire le changement et les transitions, initier la transformation numérique des processus administratifs, conduire un projet.

UE3 - Contrôler et évaluer les politiques publiques :

- Mettre en place une évaluation des politiques publiques, être en mesure de mobiliser les données indispensables à l'évaluation, mettre en œuvre des processus de contrôle interne; procéder à des audits et des diagnostics, analyser le jeu des acteurs du contrôle et de l'évaluation.

UE4 - S'appropriier, exploiter et valoriser des connaissances théoriques et techniques:

- Maîtriser les processus décisionnels constitutionnels et administratifs, tenir compte des contraintes internationales et européennes, intégrer le cadre financier et fiscal des politiques publiques, être en mesure de conseiller les décideurs publics, établir une communication adaptée, appréhender le rôle des opérateurs publics.

UE5 - Mettre en œuvre les techniques de gouvernance et d'administration publique:

- Manager un projet de transformation, co-construire un projet en équipe, savoir communiquer et impliquer les usagers, savoir mener une négociation, développer des capacités de gestion de crise, gérer les ressources humaines, rendre des arbitrages et prendre des décisions.

Modalités d'évaluation :

- Une semaine de regroupement par semestre est consacrée à des galops écrits sous la forme du concours INSP (30 ECTS).
- Rédaction d'un rapport d'expertise faisant l'objet d'une soutenance collective devant un jury représentatif des différentes UE de la formation (15 ECTS).
- Rédaction d'un rapport d'alternance individuel et soutenance devant un jury (15 ECTS).

Savoirs et savoir faire apportés par la formation :

- Capacité de négociation,
- Gestion et organisation des services publics,
- Management des ressources humaines dans le cadre des règles statutaires,
- Rédaction d'actes et de recours juridiques,
- Communication au sein de la sphère publique,
- Communication et gestion de crise,
- Procédures et protocole,
- Entretiens individuels,
- Construction et exécution des budget,
- Contrôle-audit-évaluation des politiques publiques,
- Organisation de la concertation et de la participation,
- Organisation de la sécurité des institutions publiques,
- Conseils auprès des décideurs,
- Mise en œuvre des décisions politiques.

Les thématiques abordées au cours du programme suivent un triple objectif :

- Enseignements centrés sur la mise en situation
- Etudes de cas et élaboration de propositions.
- Mise en œuvre des connaissances théoriques acquises lors de la formation initiale

Infos pratiques

Rennes

Admissions

Étudiants en 5^{ème} année Sciences Po : sélection sur dossier puis entretien avec le responsable pédagogique – télécharger le dossier sur le site internet sciencespo-rennes.fr

Candidats formation continue et étudiants externes : sélection sur dossier puis entretien avec le responsable pédagogique – télécharger le dossier sur le site internet sciencespo-rennes.fr

Coût de la formation

- 9200€ en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- 8500€ en formation continue

Contacts

Formation continue : formation.continue@sciencespo-rennes.fr

Alternance : alternance@sciencespo-rennes.fr

Accessibilité handicap : guillaume.julien@sciencespo-rennes.fr

Modalités de formation

- Formation dispensée en alternance
- **455 h** de formation de septembre à juillet
- **Lieu de formation** :
Sciences Po Rennes, 104 boulevard de la Duchesse Anne, 35700 RENNES
- **100% présentiel**
- **Responsable de la formation** :
Gil Desmoulin :
gil.desmoulin@sciencespo-rennes.fr
- **Fiche RNCP** :
38177
- **Code UAI** : 0352317D

Publics visés

- La formation est accessible aux candidats justifiant au moins d'un diplôme de Master ou d'IEP.
- Les candidatures des non-titulaires d'un Master sont examinées selon la procédure de validation des acquis professionnels (VAP).

